

ETUDES HISTORIQUES

ANCIENNES EGLISES PAROISSIALES DE MONTRÉAL

La première messe. — Le Père Vimont, jésuite. — Une chapelle primitive. — Eglise du Fort. — Le premier baptême. — Le premier mariage. — Célébration de la Saint-Joseph — Mlle Mance prend possession de sa nouvelle maison. — Eglise Saint-Joseph (rue Saint-Paul). — Les premiers marguilliers. — Eglise Notre-Dame (place d'Armes). — MM. Dubuisson, Metghler et Brauneis, organistes.

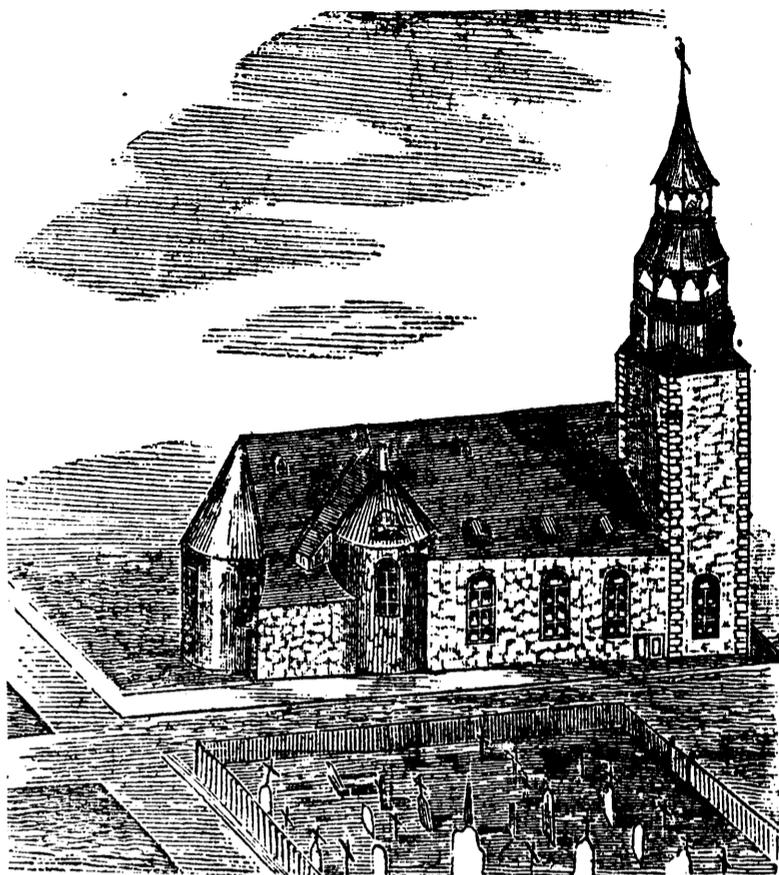
Il est encore difficile de désigner l'endroit précis où fut célébrée la première messe. Certains historiens assurent qu'elle fut dite à l'endroit occupé par les bureaux du Revenu intérieur, appelé d'abord Place-Royale, par Champlain, lors de son voyage de 1603 ; il porta aussi plus tard le nom de Pointe-à-Callières, — langue de terre formée par le Saint-Laurent et la petite rivière Saint-Pierre, qui, à cette époque, venait se jeter dans le fleuve vis-à-vis la place de l'ancienne douane. D'un autre côté, M. l'abbé J.-B. Proulx, dans un travail historique très bien fait, émet l'opinion que la première messe fut célébrée sur l'emplacement où s'élève maintenant la cathédrale Saint-Pierre.

Laissant de côté ce détail, nous dirons que M. de Maisonneuve débarqua à Montréal, à son second voyage, le 18 mai 1642. C'est de ce jour que date la fondation de la grande métropole canadienne.

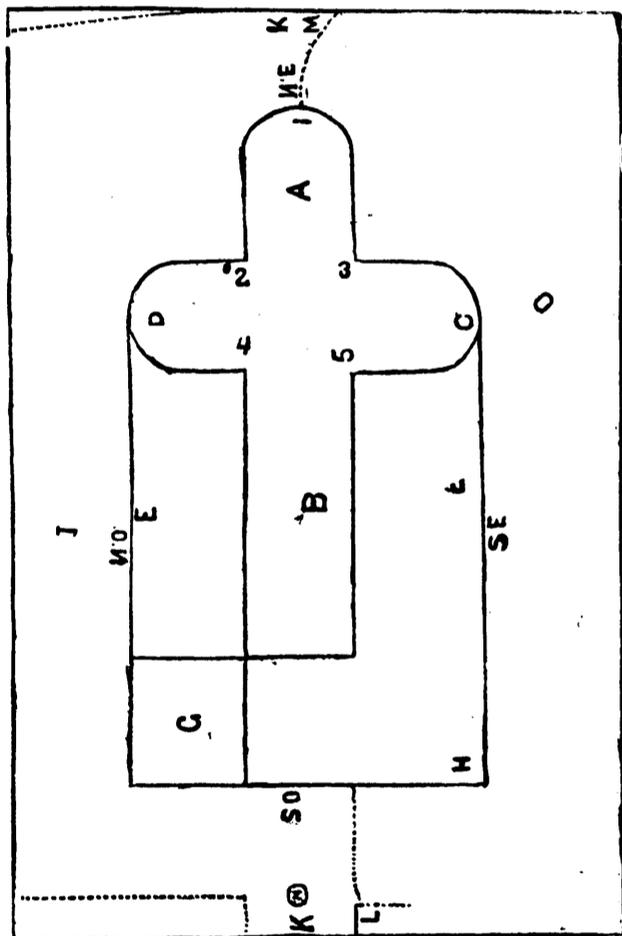
Aussitôt descendu à terre, on se mit en prière et l'on chanta des hymnes d'actions de grâce pour remercier Dieu d'avoir protégé l'expédition. Puis on pria Mlle Mance et Mme de la Peltrie de préparer un petit autel pour permettre d'offrir le sacrifice de la messe. Ces deux excellentes femmes, tout heureuses de remplir l'office qu'on demandait d'elles, s'empressèrent de se rendre au désir qui leur était manifesté. Elles réussirent à orner un petit autel qui charma la vue des colons par le bon goût qui avait présidé à sa décoration.

Le Père Vimont, jésuite, entonna d'abord le *Veni Creator*; puis récita les prières de la messe ; les colons chantant des hymnes. Au moment de la bénédiction, il adressa ces paroles :

“ Ce que vous voyez ici, messieurs, n'est qu'un grain de sénévé, mais il



ÉGLISE NOTRE-DAME (1638-1830)



PLAN DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Elle contenait 211 bancs, outre les bancs des Sœurs et 74 chaises.
 A—Chœur. Il était derrière l'autel. L'orgue dans le fond du rond-point.
 B—Nef, contenant 88 bancs.
 C—Chapelle de l'Enfant-Jésus ou de la Sainte-Vierge. — Bancs pour les Sœurs de la Congrégation, leurs écolières et pensionnaires.
 D—Chapelle de Saint-Joseph, contenant 8 bancs.
 E—Bas côté. Chapelle de Sainte-Anne (1734), 19 bancs.
 F—Bas-côté. Chapelle de Saint-Amable (1734), 19 bancs.—Arcade Ste-Anne, 11 bancs ; arcade St-Amable, 13 bancs ; jubé St-Amable, 7 bancs ; grand jubé, 40 bancs ; petit jubé, 3 bancs ; dans le bas de l'église, 57 chaises ; dans le jubé, 17 chaises.
 G—Tour carrée (1723-25), clocher (1777), croix de fer du clocher de 24 pieds de longueur (1778), coq de cuivre doré (1782).—H. Chapelle des Ames du purgatoire.—I. Place-d'Armes.—K. Rue Notre-Dame (1792).—J. Séminaire.—M. Rue Saint-Joseph (Saint-Sulpice).
 N—Puits (qui avait appartenu à Gabriel LeClos dit LeClos ou DuClos, autrefois syndic), d'où partait la rue Notre-Dame (1692) qui se prolongeait jusqu'au moulin à vent, place Dalhousie.

est jeté par des mains si pieuses et si animées de l'esprit de foi et de religion, que sans doute il faut que le ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts.”

Le Saint-Sacrement fut exposé durant tout le reste du jour, qui se passa, pour les pionniers, en prières et divers exercices de piété.

Détail curieux. N'ayant pas d'huile pour faire brûler la lampe de ce sanctuaire primitif, Mlle Mance suspendit devant le tabernacle une petite fiole remplie de mouches phosphorescentes (*Elater noctilucus*). La sœur Morin dit à ce propos que, durant la nuit, “elles donnaient une clarté semblable à celle de plusieurs petites bougies allumées, réunies ensemble.”

Les colons s'établirent autour de la petite maison faite d'écorces, qui contenait le Dieu des peuples. Tels furent les débuts de Montréal.

Cette chapelle, dédiée à Notre-Dame, servit aux exercices religieux pendant la première année. En 1643, on construisit une nouvelle chapelle en charpente, au même lieu.

Le 28 juillet 1642, le Père Joseph Poncet, jésuite, baptise le premier enfant. C'est le fils d'un chef algonquin, âgé de quatre ans. M. de Maisonneuve et Mlle Mance, qui le tiennent sur les fonts baptismaux, lui donnent le nom de Joseph. “Voilà, dit le Père Poncet, le premier fruit que cette île a porté pour le paradis, ce ne sera pas le dernier : *Crescat in mille millia*.”

A la fête de l'Assomption (15 août 1642), on place dans la chapelle, après l'avoir ornée, le tabernacle et les divers objets du culte apportés par M. de Repentigny. Pendant la messe, on dépose sur l'autel un écrit contenant tous les noms des Associés de Montréal. Tous les assistants communient. On chante ensuite le *Te Deum*, au bruit du canon. Dans l'après-midi, il y eut vêpres et procession.

Le 7 mars 1643 eut lieu le premier mariage. Ce furent un Algonquin et sa femme qui firent bénir leur union après avoir reçu le baptême. Le sauvage reçut, de la part de M. de Maisonneuve, le prénom de Joseph.

Quelques jours après, le 19, on célébra la fête de saint Joseph, dans la partie principale du nouveau bâtiment du fort ; la charpente venait d'en être terminée. C'était le lieu de la nouvelle chapelle. M. de Maisonneuve y fit mettre des canons et annonça, pour la première fois, par une décharge de canons, la fête du patron du Canada.

Mme de la Peltrie, le 21 janvier 1644, sert de marraine à une femme sauvage, à laquelle elle donne le nom d'Agnès. Mme d'Ailleboust remplit le même office auprès d'une autre femme sauvage qui reçut le prénom de Claire.

Le 8 octobre 1644, Mlle Mance laisse le fort et va prendre possession de sa nouvelle maison, bâtie sur la rue Saint-Paul, site de l'ancien Hôtel-Dieu, occupée jusqu'en 1862. On avait cru devoir choisir ce nouvel emplacement qui était élevé, vu qu'on s'était aperçu que la Pointe-à-Callière, où s'élevait le fort, était trop facilement couverte par l'eau du fleuve.

La Compagnie envoya, en 1645, à Mlle Mance, en outre du mobilier de la chapelle, un ciboire et un calice d'argent, un calice, une croix, des chandeliers, une lampe, trois ornements d'autel, etc ; et de plus des tapis, des linges destinés au culte. Une croix, dans laquelle avait été mises plusieurs reliques, fut déposée dans la nouvelle chapelle et elle devint l'objet de plusieurs pèlerinages.

Le nouveau bâtiment que venait occuper Mlle Mance mesurait soixante pieds sur vingt quatre, avec un petit oratoire d'environ dix pieds carrés.

De 1651 jusqu'au printemps de 1654, Mlle Mance se vit dans l'obligation de laisser cette dernière maison, pour se retirer au fort, en raison des attaques journalières des Iroquois.